

Complément'air

Édition 2026

de l'oxygène pour votre avenir



L'HÔPITAL FACE AU DÉFI ÉCOLOGIQUE

Les systèmes de soins figurent parmi les activités les plus consommatrices de ressources. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le secteur de la santé représente près de 5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les établissements hospitaliers sont appelés à transformer en profondeur leurs pratiques pour concilier qualité des soins et responsabilité environnementale. En 2026, la Fédération Hospitalière de France (FHF) en fait une priorité absolue car protéger l'environnement, c'est aussi protéger la santé.

Un secteur face à ses responsabilités

Selon le *Shift Project*, le système de santé français émet près de 46 millions de tonnes de CO2 par an, soit 8% des émissions nationales. Une empreinte imputable aux bâtiments énergivores, à l'usage de produits pharmaceutiques, aux transports de patients et à la production massive de déchets. Paradoxe saisissant, ce même secteur est en première ligne lorsqu'il s'agit de traiter les effets du dérèglement climatique (canicules, pathologies respiratoires...).

Un plan d'action structuré

Dans les hôpitaux, cette transformation s'articule autour de plusieurs axes :

→ **L'énergie** : la rénovation thermique des bâtiments, le recours aux énergies renouvelables ou l'optimisation des systèmes de chauffage et de climatisation permettent de diminuer à la fois les coûts et les émissions.

→ **Les achats responsables** : en privilégiant des circuits courts et des produits moins polluants, les établissements peuvent influencer toute la chaîne de production.

>>

Avenir SANTÉ PUBLIQUE
SENSIBILISATION Prévention

Transition
écologique

Soins
responsables

RECYCLAGE

Santé durable

CONSOMMATION
énergétique

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Hôpital vert Réduction des déchets

Bien-être

Mobilité douce

BIODÉCHETS

Achats durables

DÉCARBONATION Énergie

Engagement

Responsabilité

INNOVATION

Protection NUMÉRIQUE
RESPONSABLE

EMPREINTE

CARBONE

EAU

QUALITÉ
DE L'AIR

Éthique PLANÈTE

Rénovation thermique, énergies renouvelables, achats responsables, réduction du gaspillage pharmaceutique, les chantiers sont nombreux. L'hôpital Nord Franche-Comté a économisé près d'1 million d'euros après l'installation de chaudières biomasse. La transition écologique s'avère donc être aussi un argument économique de poids dans un contexte budgétaire tendu.

La transition écologique s'impose désormais comme un enjeu majeur pour les établissements hospitaliers, au croisement des défis sanitaires, économiques et environnementaux. Elle apparaît comme une évolution incontournable pour un système de santé à la fois durable et tourné vers l'avenir.

Sources : FHP - *The Shift Project*, rapport Décarbonons la santé 2023 - Ministère de la santé, feuille de route Planification écologique du système de santé, décembre 2023 - What's up doc le magazine des jeunes médecins janvier 2023.

→ La mobilisation du personnel de santé : la formation, la sensibilisation et l'intégration des enjeux environnementaux dans les pratiques quotidiennes sont des conditions essentielles pour inscrire durablement la transition écologique dans le milieu hospitalier.

Des résultats concrets

L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a pour objectifs de réduire ses déchets et rendre ses infrastructures plus vertes. Le Ministère de la santé encourage la mise en place de plans de transition écologique dans les établissements.



LE MOIS DE LA RETRAITE DES HOSPITALIERS DU C.G.O.S



Les affiliés retraités, bénéficiant de la Complémentaire Retraite des Hospitaliers⁽¹⁾ ont pu, en 2025, tenter leur chance à un jeu qui leur était réservé, dans le cadre de cette opération de sensibilisation engageante auprès des hospitaliers, pour les inciter à anticiper leur retraite.

Le tirage au sort a désigné cette année **Madame Nadine Kermorgant** (Bretagne, Finistère). Nous lui adressons toutes nos félicitations ! Elle a le plaisir de profiter d'**1 VTC et 1 VTT Decathlon avec leurs accessoires (casques et antivols)** pour réaliser avec son époux des escapades sans effort.

(1) La Complémentaire Retraite des Hospitaliers (CRH) est un plan d'épargne retraite (PER) individuel prenant la forme d'un contrat d'assurance vie de groupe ayant pour objet la couverture d'engagements de retraite supplémentaire souscrit par le C.G.O.S auprès d'Allianz Retraite.

CUMUL EMPLOI-RETRAITE: MODE D'EMPLOI

Après une carrière d'agent hospitalier, il est possible de cumuler une pension de retraite et la rémunération d'une activité professionnelle. Une situation de plus en plus fréquente qui s'explique par la diminution en moyenne de 25 à 30% des revenus au moment du départ à la retraite. Cependant, les cotisations vieillesse liées à cette nouvelle activité n'ouvriront pas de nouveaux droits à la retraite et n'auront donc aucun impact sur le montant de la pension perçue.

Cumul intégral ou plafonné

Pour pouvoir cumuler intégralement sa pension et ses nouveaux revenus, il faut :

- Avoir liquidé tous ses droits à la retraite (base et complémentaire).
- Bénéficier d'une retraite à taux plein.

Si ces conditions ne sont pas réunies, le cumul est plafonné. Alors, les revenus professionnels issus de la reprise d'activité ne doivent pas dépasser le tiers du montant annuel de la pension, augmenté de 7835,93€.

Ce qui change à partir de 2027

Le Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (décembre 2025) prévoit de nouvelles règles pour les personnes qui liquideront leurs droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2027 :

- Avant l'âge légal de 64 ans, la pension sera totalement écartée à hauteur des revenus d'activité, dès le premier euro, pour valoriser la retraite progressive.

- De 64 à 67 ans, un cumul emploi-retraite partiel est instauré. La pension sera écartée à hauteur de 50% des revenus d'activité qui dépassent un seuil d'environ 7 000 euros annuels.
- Après 67 ans, le cumul emploi-retraite sera libre, sans limite et avec la création de droit à une seconde pension.

La Complémentaire Retraite des Hospitaliers vous permet d'anticiper et de vous constituer des revenus complémentaires qui s'ajouteront à votre retraite de base, une option accessible et avantageuse pour les agents hospitaliers.

Pour en savoir plus : crh.cgos.info

Source : vie-publique.fr

FOCUS SUR...

RESTER CONNECTÉ APRÈS L'HÔPITAL

Les associations de retraités hospitaliers jouent un rôle essentiel pour maintenir le lien après la vie professionnelle, qu'elles soient nationales comme l'**ANHR** (Association Nationale des Hospitaliers Retraités) ou locales comme l'**AREHO** (Association des REtraités HOspitaliers Île de La Réunion).

Souvent liées à un établissement ou à un territoire, elles permettent aux anciens personnels de **rester informés sur leurs droits, les évolutions du système de santé et les questions de retraite**. Elles proposent aussi des **activités variées** : voyages, sorties culturelles, actions solidaires...

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES SOIGNANTS



Le déploiement des **outils numériques en santé** commence à faire ses preuves. Au CHU de Rennes, un **logiciel de lecture automatique des radios** a permis de réduire de 30% le délai d'attente aux urgences en cas de suspicion de fracture. À plus grande échelle, une étude de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique) de 2024 estime que **l'IA pourrait automatiser jusqu'à 36% des activités des services de santé et sociaux**, libérant ainsi un temps précieux pour les soignants.



LA CHARADE

LE REBUS

Mon 1^{er}

Tout ce qui est vivant, ou cultivé sans produits chimiques.

Mon 2^{ème}

Qui est varié, multiple ou différent.

Mon 3^{ème}

Une ville, un lieu habité par les humains.

Mon tout

Richesse et variété de la vie sur Terre, des plantes aux animaux.

Reponses : Bio / Divers / Cité Biodiversité



QUEL MÉTIER SE CACHE DERRIÈRE CE RÉBUS ?



Un département



Une lettre



Un cri



Une note



Un élément

Reponses : Ain - Phi - Rrr - Mi - Air - Infirrière

LES MOTS MÊLÉS DU PRINTEMPS



E I O M P J G R M K Q L P
 R N J D T K M U T N H S P
 L E V T M E F A U N E L K
 H K R I D E M X V I A V R
 M M O O R I R L K N J T X
 X E C O L O G I E A Q E D
 W R J C W F N T A V O U E
 D U D E O A E N L L R S K
 L T T A C B M I E A O U S
 O A E N K O D X B M R S V
 S N R E C Y C L A G E Y E
 G R O L Z A E J J H Z N R
 Q D F G Q Z Y V I V A N T

ENVIRONNEMENT
 RECYCLAGE
 ECOLOGIE
 DURABLE



FORET
 VIVANT
 PLANETE

SOLAIRE
 NATURE
 CLIMAT
 OCEAN



FLORE
 FAUNE
 VERT



Infos CRH

1^{er} Plan d'Épargne Retraite de la Fonction publique hospitalière

PARAMÈTRES 2026

Rendement de retraite (valeur de service du point divisée par valeur d'acquisition du point) : **4,00 % pour 2026.**



Valeur de service :

- Valeur de service des points acquis à titre non onéreux : **0,4634 €**
- Valeur de service des points acquis jusqu'au 31/12/1997 : **0,4840 €**
- Valeur de service des points acquis du 01/01/1998 au 30/06/2008 : **0,5549 €**
- Valeur de service des points acquis à compter du 01/07/2008* : **0,6227 €**
- Taux de revalorisation des droits en capital à compter du 01/07/2008 : **2% net de frais**
- Taux de revalorisation de la valeur de service (rente) : **1,1%.**

*Points bénéficiant d'une rente conventionnelle garantie à vie.

Nous contacter c'est simple !

Attention, quel que soit le moyen choisi, **n'oubliez pas de vous munir de votre numéro d'allocataire** ou de le préciser en cas de courrier ou mail.

Par Internet crh.cgos.info

« Espace Affilié », puis « Retraité »

Par mail au crhcgos@allianz.fr

en indiquant votre numéro d'allocataire
 Complémentaire Retraite des Hospitaliers

Par courrier à l'adresse suivante :

ALLIANZ RETRAITE
 CENTRE DE SOLUTIONS CLIENTS COLLECTIVES RETRAITE
 Centre de Services Hospitaliers
 TSA 21006 - 67018 Strasbourg Cedex

Par téléphone au 0 978 978 015

service et appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 17h30 pour toute question relative à votre situation personnelle.



IMPORTANT

Si vous changez de coordonnées ou de nom par exemple (suite à un mariage, un divorce...), il est impératif d'en informer Allianz Retraite, dès que possible, par le moyen que vous souhaitez.

